

Enfin, nous appliquons le développement de Taylor à (18) pour obtenir l'expression suivante :

$$\Delta V_2 = \eta_{agg} * \frac{\alpha S}{V_1} * V_2 + \eta_{agg} * (\eta_{agg} - 1) * \frac{(\frac{\alpha S}{V_1})^2}{2!} * V_2 + \dots \quad (19)$$

En comparant avec (16) et (19), et en tenant compte du fait que

$$\eta = \eta_{agg} \text{ et } R = \frac{V_2}{V_1},$$

nous pouvons conclure que le modèle des demandeurs (16) est en fait l'approximation de premier ordre de notre modèle, ou du modèle COMPAS.

Conclusions

Comme le montre ce chapitre, le modèle d'équilibre partiel que nous avons construit repose sur les mêmes fondements théoriques que le modèle COMPAS. La différence réside dans la façon dont les équations sont résolues. Le modèle COMPAS utilise la règle de Cramer, tandis que l'approche retenue ici consiste à utiliser la matrice inverse directement.

À titre d'essai d'analyse empirique, les résultats sont validés en reproduisant les estimations faites par les États-Unis, sur la base du modèle COMPAS, des effets commerciaux dans le cas de l'arbitrage relatif à l'amendement Byrd. De plus, nous présentons la relation entre le modèle d'équilibre partiel élaboré ici, qui se fonde sur le modèle COMPAS, et le modèle utilisé par l'arbitre dans le cas de l'amendement Byrd.

Le cadre théorique du modèle d'équilibre partiel est simple. Il suffit d'ajouter des pays selon les besoins de l'analyse. Et le modèle peut être modifié librement. Cela dit, il ne faut pas sous-estimer les difficultés de son application dans des situations nouvelles pour lesquelles les paramètres du modèle doivent être estimés à partir de données réelles. Pour une analyse plus poussée, la méthode présentée dans Gallaway et al. (2003) devrait être prise en compte. Toutefois, comme l'ont indiqué les